
*Direction de la sécurité
et de la circulation routière*

Décision du 22 décembre 2006 portant nomination du président de la commission permanente des équipements de la route et de la commission technique de la commission permanente des équipements de la route

NOR : *EQUS0612555S*

La directrice de la sécurité et de la circulation routières,

Vu l'arrêté du 2 décembre 1993 fixant les missions et la composition de la commission permanente des équipements de la route, notamment ses articles 3 et 5,

Décide :

M. Robichon (Yves), ingénieur général des ponts et chaussées, est nommé président de la commission permanente des équipements de la route et président de la commission technique de la commission permanente des équipements de la route, en remplacement de M. Farran (Pierre).

Fait à Paris, le 22 décembre 2006.

*La directrice de la sécurité
et de la circulation
routières,
C. Petit*